

### **Notre MSAP labellisée France Services**

Notre MSAP a évolué au 1<sup>er</sup> janvier 2020 en devenant France Services



Le 22 janvier, une convention départementale a été signée à la Préfecture de Chartres pour labelliser les 3 premiers Espaces France Services en Eure et Loir, dont celui d'Authon-du-Perche.

Reconnaissance de la qualité du travail effectué en MSAP, partenariat fort et renforcé avec les opérateurs, démarches qualitatives, qualité de services supérieure pour nos administrés, tels ont été les maitres-mots de cette assemblée rassemblant de nombreuses autorités.



Cette labellisation engage 4 nouveaux partenaires :

Direction des Finances Publiques, Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Intérieur, et la Poste.

## Quelques informations de ces nouveaux partenaires :

<u>Direction des Finances publiques</u>: Vous connaissez déjà le site *impots.gouv.fr* permettant le lien entre l'administré et le centre des impôts. Autres sites utiles: *timbres.impots.gouv.fr* (pour acheter un timbre fiscal), *amendes.gouv.fr* (payer ses amendes en ligne), *cadastre.gouv.fr* (pour consulter et imprimer des plans de cadastre, des relevés de propriété).

Depuis le 25 mai 2020, le Département d'Eure et Loir fait partie des 19 départements sélectionnés pour le paiement de proximité. Les contribuables peuvent payer leurs impôts (impôts sur le revenus-taxes foncière et d'habitation), amendes, factures de cantine, garderie et autres, en espèces et en carte bancaire auprès de buralistes agréés – liste des professionnels disponible sur le site impots.gouv.fr/portail/paiement-proximité



#### Ministère de la Justice :

Nouveau!

Un conciliateur de Justice a été nommé sur le secteur et peut dorénavant venir vous rencontrer sur rendez-vous à l'espace France Services.

Pour toute question relative à un conflit, un litige, vous pouvez contacter M.

PETITCUENOT – Tél 06.70.93.51.94 – email : jean-louis.petitcuenot@conciliateurdejustice. fr

## Ministère de l'Intérieur :

#### Carte Nationale d'Identité et Passeport

La **carte d'identité** d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Pour faire établir votre carte d'identité, votre passeport ou le renouvellement de ces pièces, la Mairie d'Authon ne peut plus vous les établir; vous devez vous adresser à la Police Municipale de Nogent le Rotrou: Prise de rendez-vous préalable obligatoire en téléphonant au 02.37.52.18.95 ou 02.37.29.68.77 ou bien auprès d'une autre Mairie équipée de station biométrique.

Pour gagner du temps lors du rendez-vous, il est possible de saisir une pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

# Les animations

Dans le cadre des animations France Services, l'association France Alzheimer a assuré des ateliers gratuits de relaxation et des groupes de paroles pour les aidants de septembre 2019 à mars 2020 (interrompus par la crise sanitaire). Dans ce cadre, la Mairie d'Authon du Perche a signé la Charte Ville Aidante Alzheimer.

Ces ateliers reprendront dès le mois de septembre sous réserve des conditions sanitaire du COVID-19. Renseignements auprès de Nathalie, France Services, tél.: 02.37.49.59.67

Suite au déconfinement, France Services a rouvert selon les horaires habituels, y compris l'espace numérique (ordinateur en libre-accès, avec possibilité de scanner et imprimer des documents) :

lundi et mercredi de 9h à 12h – mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Tél 02.37.49.59.67 – msap.authon28@orange.fr

Les partenaires ont repris progressivement leurs permanences dès le mois de juin, pour répondre aux besoins de nos habitants.